

VOS TRANSPORTS DU QUOTIDIEN



VRAIES

LES RAISONS DE LA CONCURRENCE

JUIN 2021

ÇA COMMENCE DÈS 2025 PAR LE RÉSEAU DE BUS. LE TRAMWAY, LE MÉTRO ET LE RER SUIVRONT...

Qu'est-ce que cela va changer dans vos trajets au quotidien ?

La mise en concurrence de la RATP ne signifie pas une liberté de choix pour les usagers !

En effet, les voies du métro ne se dédoubleront pas, tout comme celles du tramway et du RER. Ainsi, pour les bus

en 2025, l'opérateur choisi par « Île de France Mobilités » (IdFM) s'imposera aux usagers.

Le tarif sera déterminé comme aujourd'hui par IdFM, donc pas de possibilité, comme pour son forfait de téléphone, de choisir son opérateur en comparant les tarifs.

En définitif, plusieurs opérateurs mais toujours avec un seul tarif et une seule société qui exploitera votre ligne !

CE QUI SE PRÉPARE : UN HOLD-UP SUR L'ARGENT PUBLIC !

La concurrence est ici synonyme de privatisation. L'objectif réel est de prélever un profit sur de l'argent public pour gaver des actionnaires. Les conséquences seront claires : la réduction des budgets de fonctionnement et d'investissement au détriment de l'offre et de la sécurité ferroviaire.



La mise en concurrence du réseau RATP est une décision dogmatique d'IdFM et de l'État.

Les entreprises qui répondront aux appels d'offres sur le réseau

RATP viseront à faire du profit sur la qualité de service donc sur les frais de personnel (effectifs et rémunérations).

Puisque le budget d'exploitation est fixé par IdFM, la seule façon de faire des bénéfices est de comprimer le service rendu aux usagers.

Propreté, présence humaine et fiabilité du matériel, entre autres, font partie des exigences pour la CGT-RATP qui s'attache à ce que notre entreprise priorise pour rendre aux usagers un service de haut niveau.

Pour satisfaire les actionnaires, les opérateurs privés feront le choix de l'économie, y compris sur la sécurité, comme en Angleterre lors des dernières décennies.

Les agents de la RATP prouvent tous les jours que les transports parisiens sont les plus performants au monde.



« LA CONCURRENCE N'EST PAS LA SOLUTION MAIS LE PROBLÈME ! »

La concurrence dans les grandes métropoles mieux qu'un monopole public ?

C'est un choix inédit en France que de découper le réseau en plusieurs opérateurs.

Marseille, Lyon, Bordeaux etc., ont un seul et unique opérateur. Cela permet une réactivité accrue lors d'une demande exceptionnelle de transports.

C'est le cas quand il y a besoin de mettre en place des bus de substitution lors de travaux, pannes sur le réseau ferré, etc.

La RATP en tant qu'entreprise publique a un coût unique pour l'exploitation du réseau, peu importe les lieux desservis, l'affluence et les horaires. Il n'y a pas de différence.

Les opérateurs privés doivent eux dégager de la marge. Ainsi, lors de prestations différentes, la facturation à IdFM sera aussi différente. En qualité de service public, la RATP répond aux exigences et aux demandes des autorités publiques. Une entreprise privée regardera le coût avant de s'engager sur une ligne et/ou une desserte. Elle facturera au prix fort si elle estime que la rentabilité n'est pas assurée.



En France, les entreprises privées de transports urbains sont subventionnées à hauteur de 70 % alors que le RATP, entreprise publique ne l'est qu'à 43 %. Ce n'est donc pas la RATP qui coûte cher à la collectivité !

FOCUS : La crise sanitaire prouve que les services publics sont essentiels et les agents de la RATP ont assuré le service en toutes circonstances.

Au nom de la concurrence, les conditions de travail des agents seront dégradées et leur statut, avec ses obligations et ses dispositions protectrices, disparaîtra à terme. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur la rigueur qu'exige la continuité du service public.



Actuellement, les agents, grâce à leur statut, sont présents dans toutes les situations, 7 j/7 et s'adaptent en permanence pour répondre aux besoins de transports des usagers. Vous le constatez chaque jour et, heureusement même, depuis le début de la crise sanitaire.

MISE EN CONCURRENCE DE LA RATP, UNE DÉCISION INJUSTIFIÉE !

- La RATP est dans le top 5 mondial des opérateurs de transports.
- La RATP possède sur fond propre d'une capacité d'investissement de plus de 1,8 Milliard d'€ /an.
- La RATP a besoin de moins de subventions que les opérateurs privés.
- La RATP maîtrise l'ensemble des métiers du transport pour une meilleure réactivité (ingénierie, maintenance, exploitation...).
- La RATP connaît parfaitement son territoire et ses spécificités.
- La RATP réinvestit tous ses résultats dans l'amélioration des transports car elle n'a pas d'actionnaires.
- La concurrence ne fait pas baisser le prix de l'abonnement !

